

## La Newsletter des associations membres du mouvement

N°1 - décembre 2021

Cette newsletter a pour objectif de vous informer de la vie associative d'Être-là, de vous transmettre des outils et ressources, de vous consulter sur certains sujets et d'apporter des réponses à vos problématiques associatives.

Elle vous sera communiquée chaque mois.

N'hésitez pas à la partager largement au sein de vos associations !



### Vie associative

**L'actualité : le C.A. d'Être-là compte désormais 7 membres !**

- **Jeannine Le Normand (ASP Vannes) et Christelle Charpentier (ASP Estuaire) ont été désignées Déléguées Régionales** respectivement par les associations de Bretagne et de Nouvelle Aquitaine. Dans les autres régions, les discussions sont en cours et des candidats ont été identifiés... de bon augure pour le fonctionnement du C.A. d'Être-là et pour voir le collège des Délégués Régionaux au complet dès le début de l'année 2022....
- **Par ailleurs, Être-là compte désormais 44 membres** (représentant plus de 1 000 bénévoles), avec les récentes adhésions de l'ASP 04 (Alpes de Haute-Provence) et de l'ASP de la Marque

(Nord). D'autres associations ont programmé des C.A. ou des A.G. en décembre ou janvier pour décider de leur possible adhésion.

---

## La question : l'adhésion à Être-là implique-t-elle une modification des statuts de mon association ?

- **Non, pas obligatoirement. La démarche est simplement recommandée et n'a aucun caractère urgent.** En fonction de vos statuts, vous pouvez donc attendre une future AG ou prévoir en 2022 ou 2023 une AGE, sans bousculer votre calendrier.
- **Si l'adhésion à l'UNASP est inscrite dans vos statuts, aucune urgence non plus** : vous pouvez attendre les futures échéances qui décideront de l'avenir de l'UNASP pour enlever cette mention.
- Comment formuler l'adhésion à Être-là dans nos statuts ? N'hésitez pas à contacter Matthieu Lantier ([m.lantier@etre-la.org](mailto:m.lantier@etre-la.org)) si vous avez besoin d'aide.

---

## La consultation: l'agrément "représentant des usagers"

- **Plusieurs associations ont exprimé le souhait de développer leur rôle de représentation des usagers**, ce qui pourrait aussi contribuer à une meilleure reconnaissance de notre rôle par les institutions.
- Afin de mieux cerner le sujet et vos attentes, pourriez-vous répondre avant le 18 décembre à quelques très brèves questions en cliquant sur ce lien:

[Je réponds au questionnaire sur la représentation des usagers](#)

Merci !

## Communication



Accueil Découvrir **Nos associations** S'engager Actus et témoignages  Contact



## L'actualité : le site Internet d'Être-là est lancé !

- Rdv sur [www.etre-la.org](http://www.etre-la.org) pour découvrir ou re-découvrir le site... et pour le partager !
- **Nous vous invitons aussi à vous inscrire sur l'espace adhérents**: vous y retrouverez de nombreuses ressources (présentation d'Être-là, note sur la vaccination, référentiels de la SFAP...) et tous les documents officiels du mouvement (charte graphique, statuts, Procès-Verbaux des Conseils d'Administration...). Cet espace sera amené à être enrichi et vos suggestions sont les bienvenues.

---

## L'initiative : promouvoir le bénévolat

- **Rendez-vous est pris avec les différentes plateformes de bénévolat** pour améliorer notre visibilité et faciliter la recherche de bénévoles: France Bénévolat ou Tous Bénévoles que vous utilisez tous... mais aussi "JeVeuxAider.Gouv" ou encore "Benevolt". Un webinaire sera aussi organisé d'ici février 2022 avec Passerelles et Compétences pour vous présenter leurs actions et en particulier leur nouveau programme de recherche de bénévoles de gouvernance.
- **Nous avons amorcé la recherche d'une agence pour nous doter au plus tôt d'une communication porteuse,** professionnelle et à la hauteur de nos attentes. Par ailleurs, une agence audio-visuelle sera missionnée début 2022 pour développer une vidéo institutionnelle de présentation d'Être-là et des vidéos suscitant l'engagement bénévole.
- Enfin, contact va être pris avec la SFAP et le Centre National Fin de Vie Soins Palliatifs pour tenter d'articuler nos futures campagnes de communication.

## Formations

### L'actualité : le MOOC sur les soins palliatifs à votre service !

- **Un MOOC ?** Il s'agit d'une formation diffusée sur Internet. Celle-ci a été développée par l'ASP Fondatrice. **47 experts y apportent leur éclairage sur les soins palliatifs, en vidéos:** pourquoi, pour qui, où ; les enjeux politiques, économiques et philosophiques ; les aspects cliniques, psychologiques et éthiques...La formation est complétée d'une documentation et de quizz. Un certificat est délivré à l'issue de celle-ci. Le MOOC est gratuit et s'adresse à tous ; il fait déjà référence et est utilisé par de nombreux instituts de formation (infirmiers, aide-soignants...). Plus de 27 000 personnes l'ont déjà suivi.
- **Ce (MOOC) est aujourd'hui transmis par l'ASP fondatrice à Être-là. Il est donc à la disposition de toutes vos associations.** Vos bénévoles peuvent évidemment s'y inscrire. N'hésitez pas également à nous solliciter pour utiliser le MOOC dans le cadre de vos actions de formation, de sensibilisation, ou de promotion de l'accompagnement et des soins palliatifs. Chaque module peut vous être transmis isolément.
- En outre **deux nouveaux modules, sur les aspects éthiques et psychologiques** de la fin de vie, viennent d'enrichir le MOOC.
- **Nous proposerons au 1er trimestre 2021 un webinaire** pour vous présenter plus en détail cet outil et voir avec vous comment il peut être utilisé et diffusé.

## Partenariats et recherche de fonds



## L'actualité : l'appel à projet CNAM-SFAP

- **Voici les prochaines échéances concernant la subvention CNAM-SFAP:**

1. **Avant le 31 décembre 2021** : état prévisionnel des dépenses et recettes de formation de l'année 2022 (formations 2022) .
2. **Avant le 31 mars 2022** : dossier de demande de subvention définitive 2021 (formations 2021).

- **Lors de la journée CNAM-SFAP du 30 novembre, la cellule a répété sa disponibilité pour répondre à vos questions et vous accompagner** afin que vous puissiez renseigner au mieux l'appel à projet. N'hésitez pas à solliciter leur appui: [cellule-cnam@sfap.org](mailto:cellule-cnam@sfap.org).

Le taux de financement de la CNAM-SFAP a tenu compte de la situation sanitaire exceptionnelle et du fait que les associations d'accompagnement avaient dû réduire leurs activités de formation. Le taux de financement maximal des formations 2020 est donc de 75%. Pour les formations 2021, l'enveloppe annuelle de la CNAM-SFAP est inchangée (un peu moins d'1,3 millions d'euros) et le taux de financement maximal des activités de formation reviendra à son niveau des années antérieures (50%).

---

### La ressource: les conseils-régionaux des experts-comptables

#### L'ordre des experts-comptables propose différentes ressources dédiées aux associations dans ses centres régionaux.

Plan comptable associatif, financement des associations, cadre juridique ou fiscal: ces organismes offrent des propositions variées. N'hésitez pas à vous rapprocher (via votre Délégué Régional, par exemple) de votre [centre régional](#) (liste en bas de page) et à vous renseigner sur les événements et outils dédiés aux associations.

Vous trouverez sur notre espace adhérent un document très complet sur le financement des associations, établi par l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine (Merci à l'ASP Estuaire !).

---

### L'initiative:

**Nous mettrons en place dès le mois de janvier 2022 une veille en matière d'appels à projets et subventions...** et vous tiendrons au courant de ceux qui peuvent vous concerner ainsi que des principales démarches nationales de recherche de fonds que nous effectuerons.

---

**A très bientôt pour de prochaines nouvelles !**

#### Être-là

39 avenue de Clichy, 75017, Paris

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

